

Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C\_\_51\_12\_2022-DE

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 05 décembre 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

### CONSERVATOIRE - CONVENTIONS ENTRE LA CAN ET LA DSDEN (CIRCONSCRIPTIONS DE NIORT, DU MARAIS, DE PARTHENAY ET DE NIORT-SAINT-MAIXENT) POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS IMPLIQUANT DES INTERVENANTS MUSICAUX ET DANSEURS EN MILIEU SCOLAIRE

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

#### Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

### **CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022**

#### **CONSERVATOIRE - CONVENTIONS ENTRE LA CAN ET LA DSDEN (CIRCONSCRIPTIONS DE NIORT, DU MARAIS, DE PARTHENAY ET DE NIORT-SAINT-MAIXENT) POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITES IMPLIQUANT DES INTERVENANTS MUSICAUX ET DANSEURS EN MILIEU SCOLAIRE**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.

Parallèlement, les équipes pédagogiques des écoles primaires des circonscriptions de Niort, du Marais, de Parthenay et de Niort-Saint-Maixent expriment la volonté de travailler en collaboration avec des intervenants en musique et en danse qui viendront, de par leur expertise, enrichir l'enseignement de l'éducation artistique.

Cette alliance éducative entre le Conservatoire et l'Education nationale a pour objectif de permettre au plus grand nombre l'accessibilité géographique et sociale aux pratiques artistiques, en développant une offre d'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Les interventions en milieu scolaire d'enseignants spécialisés musique et danse font partie intégrante de cette offre.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve les conventions jointes en annexe,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à les signer, ainsi que les documents s'y référant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Alain CHAUFFIER**

**Vice-Président Délégué**